



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
19 février 2020
Français
Original : anglais

Conseil du commerce et du développement
Groupe intergouvernemental d'experts du commerce
électronique et de l'économie numérique
Quatrième session
Genève, 29 avril-1^{er} mai 2020
Point 4 de l'ordre du jour provisoire
Groupe de travail sur la mesure du commerce
électronique et de l'économie numérique

**Résumé de la première réunion du Groupe de travail
sur la mesure du commerce électronique
et de l'économie numérique établi
par la Présidente**

Résumé

Dans ce document, établi par la Présidente du Groupe de travail sur la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique, sont résumés les travaux de la première réunion du Groupe de travail, qui s'est tenue au Palais des Nations, à Genève, les 3 et 4 décembre 2019. Le Groupe de travail a révisé la version de 2009 du *Manuel pour la production de statistiques sur l'économie de l'information* de la CNUCED. La version révisée du manuel devrait être publiée en 2020 et comprendra les contributions du Groupe de travail. Celui-ci a également examiné les progrès accomplis et les obstacles rencontrés dans la mesure du commerce électronique intérieur et extérieur. Lors de la première réunion, les préoccupations et les besoins des pays en développement qui évaluaient, grâce aux statistiques, leur place dans une économie numérique en rapide évolution avaient été mis en lumière. Dans ce résumé des discussions, la Présidente propose des thèmes possibles pour les prochaines réunions du Groupe de travail, que le Groupe intergouvernemental d'experts du commerce électronique et de l'économie numérique examinera et sur lesquels il se prononcera à sa quatrième session, qui se tiendra du 29 avril au 1^{er} mai 2020.



Résumé de la Présidente

Séance plénière d'ouverture

1. La première réunion du Groupe de travail sur la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique s'est tenue à Genève les 3 et 4 décembre 2019.
2. Lors de la séance plénière d'ouverture, le 3 décembre 2019, le Groupe de travail a élu à sa présidence la Présidente du Conseil d'administration de l'Agence thaïlandaise pour le développement des transactions électronique¹. Le chef du service de mesure de l'économie numérique de Statistique Canada a été élu Vice-Président-Rapporteur.²
3. Après l'élection du Bureau, le Groupe de travail a convenu que les résultats de la réunion seraient communiqués au Groupe intergouvernemental d'experts du commerce électronique et de l'économie numérique à sa quatrième session (29 avril-1^{er} mai 2020), sous la forme d'un résumé établi par la Présidente qui serait finalisé après la première réunion du Groupe de travail.
4. Le Groupe de travail a adopté l'ordre du jour suivant :
 1. Élection du Bureau.
 2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
 3. Révision du *Manuel pour la production de statistiques sur l'économie de l'information* (2009) de la CNUCED³.
 4. Mesure du commerce électronique intérieur et extérieur.
 5. Thèmes à examiner par le Groupe de travail.
 6. Adoption du résumé de la Présidente.
5. Dans ses observations liminaires, la Division de la technologie et de la logistique du secrétariat de la CNUCED a souligné la nécessité pour les gouvernements de disposer de statistiques crédibles et comparables au niveau international, afin de pouvoir élaborer des politiques fondées sur des données factuelles visant à tirer parti des effets bénéfiques des technologies de l'information et de la communication (TIC) sur le développement. L'absence de statistiques officielles sur le secteur des TIC, sur le commerce électronique et sur l'utilisation des TIC par les entreprises dans la plupart des pays en développement, et en particulier dans les pays les moins avancés, représentait une autre dimension de la fracture numérique. Le Groupe de travail sur la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique donnait aux statisticiens du monde entier la possibilité d'étudier les moyens d'améliorer la situation actuelle. C'était la première fois que la CNUCED avait permis aux États membres de se réunir dans un cadre intergouvernemental officiel pour discuter de statistiques.
6. Le Service de statistique de la Division de la mondialisation et des stratégies de développement de la CNUCED a également souhaité la bienvenue aux experts, en soulignant à quelle point la réunion était opportune. La prise en compte de l'économie numérique dans les statistiques officielles posait un problème de taille et avait entraîné un changement structurel dans la manière d'aborder les statistiques économiques. L'économie numérique était en évolution constante et rapide, alors que les cadres statistiques étaient conçus pour être solides et stables, tout en privilégiant la comparabilité. Ainsi, les cadres statistiques avaient tendance à être conservateurs et à s'adapter lentement au changement. Par exemple, les comptes nationaux ne pouvaient mesurer les services numériques, tels que les médias sociaux, qui étaient fournis gratuitement (c'est-à-dire sans valeur marchande explicite) mais qui apportaient une valeur ajoutée aux consommateurs. La transformation

¹ M^{me} Jirawan Boonperm.

² M. Mark Uhrbach.

³ UNCTAD/SDTE/ECB/2007/2/Rev.1.

numérique de l'économie avait été désignée comme l'un des trois objectifs prioritaires de la future révision du système de comptabilité nationale. En outre, l'économie numérique avait créé une pléthore de données et les statisticiens nationaux étaient fortement incités à intégrer ces nouvelles sources de données.

7. Le secrétariat de la CNUCED comptait élaborer de nouveaux produits statistiques qui étaient utiles aux États membres, qui étaient susceptibles de contribuer au suivi du développement durable et d'orienter les politiques et qui étaient diffusés de manière transparente et en temps voulu, conformément au nouveau cadre d'assurance qualité des statistiques que la CNUCED avait adopté en 2019. Il fallait aussi établir un lien entre la politique relative aux TIC et les statistiques, en mettant davantage l'accent sur les entreprises, le commerce et les transactions. Pour mesurer le commerce électronique et l'économie numérique, il fallait construire un système statistique souple, adaptable dans le temps, mais qui restait solide et fondé sur des cadres stables.

Point 3

Révision du *Manuel pour la production de statistiques sur l'économie de l'information* (2009) de la CNUCED

8. Dans le cadre de la première question de fond, le Groupe de travail sur la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique a révisé la version de 2009 du *Manuel pour la production de statistiques sur l'économie de l'information* de la CNUCED. Il a examiné un avant-projet révisé sur lequel les représentants étaient encouragés à faire part de leurs observations au secrétariat de la CNUCED avant le 17 janvier 2020. La version révisée finale serait présentée au Groupe intergouvernemental d'experts du commerce électronique et de l'économie numérique en avril 2020. Le titre de la version révisée deviendrait « Manuel de la CNUCED pour la production de statistiques sur l'économie numérique », afin de tenir compte de l'évolution de la terminologie.

9. Dans ses observations liminaires, le secrétariat de la CNUCED a précisé que le manuel révisé devrait tenir compte des changements survenus dans l'économie numérique au cours des dix dernières années. Le manuel avait servi de guide aux organismes statistiques nationaux de nombreux pays en développement pour produire des statistiques officielles sur l'utilisation des TIC par les entreprises, sur le secteur des TIC et sur le commerce international de biens de TIC. Dans le manuel révisé, les domaines du commerce électronique, du commerce des services de TIC et des services fondés sur les TIC seraient élargis. Le manuel de 2009 avait été traduit en six langues et avait servi de base à 12 cours régionaux qui, entre 2007 et 2016, avaient permis de former 251 statisticiens originaires de 117 pays.

10. Le secrétariat a fait observer que la demande de statistiques sur l'économie numérique augmentait à mesure que les pays étaient de plus en plus nombreux à concevoir, à suivre et à revoir des politiques et stratégies nationales qui visaient à tirer parti du commerce électronique et de l'évolution de l'économie numérique. Toutefois, ces statistiques restaient très peu disponibles dans les pays en développement. Malgré les formations dispensées au cours des dix dernières années, seuls 44 pays en développement ou pays en transition avaient communiqué à la CNUCED des données sur l'utilisation des TIC par les entreprises.

11. Le manuel de la CNUCED était une contribution à l'ensemble des travaux méthodologiques menés par le Partenariat sur la mesure de la contribution des TIC au développement, qui avait établi des lignes directrices au sujet des statistiques relatives aux déchets électroniques, des indicateurs de l'administration en ligne, des statistiques relatives à l'accès des ménages et des particuliers aux TIC et à leur utilisation, des statistiques relatives à l'accès des entreprises aux TIC et à leur utilisation, du secteur des TIC et de la ventilation par sexe des statistiques sur les TIC. Parallèlement à la réunion du Groupe de travail, l'Union internationale des télécommunications mettait également à jour son *Manuel sur la mesure de l'accès des ménages et des particuliers aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et de l'utilisation de ces technologies* (2014), notamment en ajoutant de nouveaux indicateurs de la demande dans le domaine du commerce électronique. La révision du manuel de la CNUCED était donc opportune.

12. La Commission européenne a informé le Groupe de travail que la fracture numérique était également un problème en Europe, comme le montraient les statistiques officielles sur l'utilisation des TIC par les entreprises et sur le commerce électronique contenues dans l'Indice relatif à l'économie et à la société numériques de l'Union européenne. La mesure des résultats obtenus par les pays européens dans le domaine numérique avait un lien explicite avec les politiques adoptées et avait contribué à stimuler le développement numérique stratégique de la région. Un nouvel indice international relatif à l'économie et à la société numériques prenait en compte des pays non européens et pourrait être étendu à davantage de pays en développement si les obstacles à la disponibilité de données pouvaient être surmontés.

13. Lors de l'examen du nouveau manuel, les experts ont recommandé que la collaboration entre les organisations internationales soit prise en compte, notamment pour permettre des comparaisons internationales grâce à l'adoption de définitions et de normes communes. Ils jugeaient encourageant que le nouveau manuel aborde de nouveaux domaines, même ceux qui ne faisaient pas encore l'objet d'un cadre statistique bien conçu.

14. Le manuel révisé comprendrait plusieurs questionnaires types qui serviraient de références : les questionnaires d'Eurostat (statistiques européennes) et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le questionnaire type de la CNUCED sur l'utilisation des TIC par les entreprises et le questionnaire sur le commerce des services fondés sur les TIC. Il a été fait observer que le chapitre du nouveau manuel sur la conception des questionnaires devrait tenir compte des problèmes des répondants qui étaient moins au fait des technologies lors que des questions types étaient posées.

15. Les experts ont considéré que la question de la diffusion était très importante et méritait plus d'attention que dans la version précédente du manuel. Afin d'évaluer la comparabilité des données, il était nécessaire de disposer de métadonnées claires et fiables. Les fournisseurs de données et les autres parties prenantes devaient également être impliqués dans la diffusion, afin de sensibiliser à la manière dont de bonnes statistiques sur l'économie numérique pouvaient aider à la fois les décideurs et les entreprises.

16. Il conviendrait de préciser dans le chapitre du manuel sur la coopération institutionnelle que les systèmes statistiques nationaux devraient donner la priorité aux enquêtes sur les TIC dans leur stratégie nationale de développement statistique. Il fallait espérer que dans les pays en développement, des ressources provenant de donateurs pourraient ainsi être consacrées à l'amélioration des statistiques dans ce domaine. Le manuel révisé devrait faire référence à la collaboration entre les organisations internationales, y compris celles qui ont participé au financement d'enquêtes dans les pays en développement.

17. Certaines des expériences partagées montraient que l'inclusion des microentreprises (moins de 10 salariés) dans les enquêtes avait parfois eu un effet notable sur le taux de prévalence de l'utilisation des TIC et du commerce électronique. La question des modalités de traitement des microentreprises dans la production de statistiques sur l'économie numérique devrait être abordée dans le manuel révisé.

18. Un pays a proposé que le nouveau manuel tienne compte des enquêtes sur le commerce des services de TIC et des services fondés sur les TIC. La CNUCED était encouragée à organiser des activités de sensibilisation en lien avec le lancement du manuel, telles que des activités de renforcement des capacités et des ateliers de formation, afin que le manuel bénéficie d'une large attention.

19. Les experts ont également proposé que le manuel fasse référence à de nouvelles méthodes de collecte de données, telles que l'exploitation des mégadonnées provenant des secteurs public et privé, afin de mesurer certains aspects de l'économie numérique et de compléter la collecte traditionnelle de données tirées des enquêtes. Les avantages et les inconvénients de ces méthodes devraient être expliqués, y compris les incidences sur les coûts et les considérations relatives à la confidentialité des données. Le potentiel des mégadonnées a également été examiné au titre du point 4 de l'ordre du jour, consacré à la mesure du commerce électronique intérieur et extérieur.

20. Le secrétariat de la CNUCED a invité le Groupe de travail sur la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique à envoyer ses observations avant le 17 janvier 2020, afin de finaliser le manuel d'ici à avril 2020.

Point 4

Mesure du commerce électronique intérieur et extérieur

21. Les participants ont jugé important de mesurer le commerce électronique intérieur et extérieur, afin de connaître les obstacles à surmonter et les possibilités à exploiter et d'élaborer des politiques et des réglementations fondées sur des données factuelles dans ce domaine. Ils ont également considéré qu'une coopération internationale était nécessaire et que le Groupe de travail sur la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique avait un rôle à jouer en soutenant les efforts de collecte de données des États membres. La coopération internationale pourrait contribuer à faire en sorte que les organismes nationaux de statistique se conforment à des normes et des lignes directrices internationales sur la collecte de données, à faciliter l'harmonisation des efforts déployés dans ce domaine et à produire des statistiques comparables au niveau international.

22. Deux principaux moyens de collecter des données sur le commerce électronique dans le cadre d'enquêtes ont été mis en évidence : a) l'incorporation de questions dans les enquêtes existantes auprès des ménages et des entreprises ; et b) l'organisation d'enquêtes indépendantes. La première option présentait l'avantage d'être relativement facile et peu coûteuse à mettre en œuvre, mais le nombre de questions pouvant être ajoutées était restreint si on ne voulait pas alourdir la charge qui pesait sur les répondants et sur les enquêteurs. La deuxième option était plus coûteuse et plus longue à mettre en œuvre, mais elle pouvait permettre d'obtenir des informations plus détaillées. Selon le pays, les deux options pourraient être pertinentes et devraient être examinées dans le manuel révisé de la CNUCED (par exemple, les indicateurs des enquêtes auprès des ménages/entreprises devraient être distingués des indicateurs des enquêtes indépendantes).

23. Les experts ont toutefois fait observer que les enquêtes ne mesuraient qu'une partie du commerce électronique et que les efforts de collecte de données suscitaient de nombreuses préoccupations. Par exemple, les microentreprises étaient souvent exclues des enquêtes alors qu'elles avaient beaucoup à gagner du commerce électronique et des autres possibilités qu'offrait l'économie numérique, en particulier dans les pays en développement. Le commerce électronique de consommateur à consommateur n'était généralement pas mesuré dans les statistiques officielles, mais il était devenu une composante de plus en plus importante, surtout compte tenu de l'utilisation des plateformes de médias sociaux dans les pays en développement.

24. Il y avait peu de données sur les transactions électroniques internationales. Certains experts ont constaté que les organismes nationaux de statistique connaissaient des taux de réponse plus faibles dans les enquêtes auprès des ménages et des entreprises, d'où la nécessité de trouver au plus vite des sources supplémentaires de données, y compris grâce à l'analyse des mégadonnées. Le secteur privé (plateformes numériques) s'était montré réticent à partager des données financières et autres, et il n'était souvent pas difficile de collecter des données auprès d'entreprises qui n'étaient pas autorisées/enregistrées dans le pays.

25. Les données de séries chronologiques posaient également problème en raison de l'évolution rapide du commerce électronique et de l'économie numérique. Les systèmes statistiques nationaux avaient du mal à suivre le rythme des demandes d'information des utilisateurs de statistiques. Au niveau national, il pourrait y avoir un arbitrage entre la production de données comparables au niveau international et la production de données pertinentes pour le contexte national. Enfin, les classifications internationales (par exemple, celles des produits ou des services) n'étaient pas toujours utiles pour les enquêtes auprès des consommateurs et des entreprises car, souvent, elles ne tenaient pas bien compte de la réalité des expériences des répondants. D'où la nécessité d'agréger les réponses à un stade ultérieur et de les adapter pour les faire correspondre aux classifications. Même si les données des séries chronologiques pouvaient être affectées, il était essentiel d'améliorer régulièrement la qualité des données tirées des enquêtes.

26. Les participants ont examiné plusieurs solutions possibles, notamment le renforcement de la collaboration, tant entre les organisations internationales et les gouvernements qu'au sein des pays, pour produire des données fiables et utiles sur le commerce électronique et l'économie numérique. La coopération internationale était particulièrement importante pour produire des statistiques comparables, lorsqu'elle permettait de définir des indicateurs et de proposer des questions et des questionnaires types. Au niveau national, la coopération entre l'organisme de régulation des TIC et l'organisme national de statistique a été considérée comme étant une bonne pratique, notamment pour le financement des enquêtes. La coopération avec le secteur privé, en tant que fournisseur et utilisateur de données, jouait un rôle important. En Colombie, un observatoire du commerce électronique réunissant des acteurs des secteurs public et privé avait pu définir l'offre et la demande de transactions électroniques dans le pays et recenser les entrepreneurs du secteur et les obstacles que ceux-ci devaient surmonter. En Indonésie et au Kenya, à titre d'exemple de bonne pratique, les collecteurs de données s'étaient associés au secteur privé afin d'améliorer la mesure du commerce électronique et de sensibiliser à l'utilité de ces statistiques.

27. Au sujet de la conception des enquêtes, les experts qui ont partagé leur expérience ont jugé important de consulter les utilisateurs avant et après une enquête (par exemple, les décideurs et les autres parties prenantes) pour s'assurer de la pertinence des résultats. Les manuels destinés aux collecteurs de données et les enquêtes tests étaient des moyens essentiels d'obtenir des réponses précises. Pour les encourager à répondre, les collecteurs de données devaient communiquer clairement avec les fournisseurs de données (c'est-à-dire les entreprises) sur la manière dont les résultats de l'enquête leur seraient utiles.

28. Certains pays avaient commencé à distinguer le commerce électronique dans les informations communiquées sur leur balance des paiements (par exemple, Oman et les Pays-Bas), tandis que d'autres (par exemple, la Malaisie) avaient mis en place des comptes satellites des TIC pour estimer la contribution du commerce électronique dans le secteur des TIC. Ces approches ont été considérées comme devant être approfondies.

Point 5

Thèmes à examiner par le Groupe de travail

29. Conformément à son mandat, le Groupe de travail sur la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique s'est penché sur les thèmes qui pourraient être examinés lors de ses futures réunions.

30. Un représentant a proposé que le Groupe de travail invite l'Organisation mondiale des douanes à rendre compte de ses travaux, qui visaient à utiliser les données sur les envois internationaux pour mesurer le commerce électronique. Il a été fait observer que l'Union postale universelle travaillait également à la collecte de données sur les exportations et les importations d'envois postaux, qui pourraient être utiles aux autorités nationales pour mesurer le commerce électronique. L'interface entre les données douanières et postales et les informations complémentaires que ces organisations fournissaient sur le commerce électronique étaient considérées comme un thème de discussion possible.

31. D'autres experts ont noté que l'utilisation de mégadonnées pour mesurer différents aspects de l'économie numérique était une question pertinente à examiner à la prochaine réunion du Groupe de travail. Les modalités de mesure de la valeur créée par les plateformes numériques étaient un thème qui avait également été évoqué.

32. En outre, il a été convenu que, lors de sa prochaine réunion, le Groupe de travail devrait consacrer un certain temps à l'examen des progrès réalisés dans les travaux des organisations internationales et régionales visant à mesurer l'économie numérique, à la comparaison des notes et au partage des enseignements tirés. Par exemple, l'OCDE était en train de diffuser sa boîte à outils « Going Digital Toolkit » auprès des pays non membres, de publier un manuel sur la mesure du commerce numérique et de mener une étude qui reliait les enquêtes sur les TIC et les enquêtes sur l'innovation. Le Fonds d'équipement des Nations Unies a également informé les participants qu'il avait mis au point un tableau de

bord de l'économie numérique inclusive qui pourrait être utilisé pour mesurer l'inclusion dans les économies numériques émergentes et qui était testé dans huit pays. Ces travaux et d'autres pourraient donner des informations précieuses aux pays en développement (voir à l'annexe II la liste des ressources partagées et référencées lors de la première réunion).

33. La collaboration institutionnelle au niveau national était considérée comme un domaine dans lequel la CNUCED pourrait fournir des orientations. Par exemple, les pays pourraient envisager de désigner des personnes chargées de coordonner les activités des acteurs nationaux (organismes nationaux de statistique, ministères et organismes de régulation) et des organisations internationales concernées. Les travaux menés au niveau national s'en trouveraient facilités et les organismes nationaux de statistique seraient ainsi toujours informés.

34. Les problèmes méthodologiques particuliers que les pays rencontraient lors des enquêtes pourraient également être examinés, notamment dans le but d'harmoniser la collecte de données et d'améliorer la comparabilité des statistiques sur l'économie numérique. Les questions relatives à l'harmonisation des enquêtes devraient porter sur les points suivants : le champ d'application, la couverture, les définitions, les périodes de référence et les classifications. Dans certaines contributions écrites, il avait été proposé au Groupe de travail de se pencher sur la manière de mesurer la contribution du commerce électronique à la valeur ajoutée et au produit intérieur brut.

35. Les experts ont suggéré que la CNUCED trouve des moyens d'augmenter le nombre de représentants de toutes les régions, et en particulier de représentants d'organismes nationaux de statistique. Il a été proposé que la CNUCED recense les réunions régionales pertinentes de statisticiens et en profite pour faire connaître le Groupe de travail ou organiser des manifestations parallèles.

36. Des cours de formation que l'Union internationale des télécommunications et la CNUCED avaient organisés au niveau régional par groupe linguistique ont été cités comme des exemples de collaboration réussie en matière de renforcement des capacités. La méthode « Train for Trade » de la CNUCED devrait être appliquée à un cours de formation sur les statistiques relatives à l'économie numérique s'inspirant du nouveau manuel.

37. Au sujet des futures modalités de travail du Groupe de travail, les experts ont proposé que la CNUCED mette en place un forum en ligne afin de leur permettre de poursuivre leurs discussions entre les réunions annuelles. Les pays étaient encouragés à continuer de partager sur ce forum les expériences nationales et les bonnes pratiques ayant trait à la mesure de l'utilisation des TIC pour les entreprises, au commerce électronique et au secteur des TIC. Le forum en ligne du Groupe d'experts sur les indicateurs relatifs à l'utilisation des TIC par les ménages de l'Union internationale des télécommunications a été cité comme un bon modèle. Si les pays s'intéressaient à des questions particulières et souhaitaient piloter les discussions y relatives, ils pouvaient créer des sous-groupes grâce au forum en ligne, ce qui leur permettrait de tenir des discussions entre les plénières, sous la forme d'appels passés avec des applications de télécommunications et de téléconférences.

Conclusion

38. Lors de la première réunion du Groupe de travail sur la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique, les préoccupations et les besoins des pays en développement qui évaluaient leur place dans l'économie numérique ont été mis en lumière. Dans ce contexte, le Groupe intergouvernemental d'experts du commerce électronique et de l'économie numérique souhaitera peut-être examiner les conclusions suivantes, fondées sur les résultats de la première réunion :

a) Nous accueillons favorablement le « Manuel pour la production de statistiques sur l'économie numérique 2020 » de la CNUCED et recommandons aux pays d'envisager d'utiliser ce nouveau manuel pour la production de statistiques officielles sur le commerce électronique et l'économie numérique. En visant à perfectionner et à harmoniser la méthode, le manuel pourrait améliorer la qualité et la comparabilité internationale des statistiques sur l'économie numérique ;

b) Nous encourageons les partenaires de développement à financer le développement de la formation et la fourniture d'autres formes d'assistance technique fondées sur le nouveau manuel ;

c) Nous prions le Groupe de travail de poursuivre sa collaboration avec d'autres organisations internationales, notamment le Partenariat sur la mesure de la contribution des TIC au service du développement, afin de tirer parti des travaux de chacun et d'utiliser au mieux les ressources pour les activités de recherche, de mise au point de méthodes et de renforcement des capacités ;

d) Nous prions la CNUCED d'étudier la possibilité de créer un forum en ligne pour que le Groupe de travail puisse poursuivre ses discussions informelles entre les réunions annuelles, sous réserve de la disponibilité de ressources ;

e) Nous prions le Groupe de travail d'examiner les trois thèmes suivants à sa prochaine réunion :

i) Les progrès accomplis par les organisations internationales compétentes dans la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique ;

ii) La mise en œuvre de la version révisée du « Manuel pour la production de statistiques sur l'économie numérique » de la CNUCED : prochaines étapes ;

iii) L'utilisation de sources de données hors enquête pour compléter la mesure traditionnelle du commerce électronique et de l'économie numérique.

Annexe I

Liste des participants à la première réunion du Groupe de travail sur la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique

1. Les participants des États membres suivants de la CNUCED étaient présents :

Algérie	Madagascar
Arabie saoudite	Malawi
Belgique	Maroc
Brésil	Mongolie
Burkina Faso	Mozambique
Burundi	Myanmar
Canada	Niger
Colombie	Nigéria
Congo	Panama
Djibouti	Pérou
Égypte	Philippines
Équateur	République arabe syrienne
Espagne	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Estonie	Soudan
État de Palestine	Suède
Fédération de Russie	Thaïlande
Inde	Togo
Indonésie	Tunisie
Iran (République islamique d')	Turquie
Kenya	Zimbabwe
Koweït	
Liban	

2. Les participants des organisations intergouvernementales suivantes et des organismes des Nations Unies et entités apparentées étaient présents :

- Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique ;
- Commission économique eurasienne ;
- Commission européenne de l'Union européenne ;
- Conseil de coopération des États arabes du Golfe ;
- Fonds d'équipement des Nations Unies ;
- Organisation de coopération et de développement économiques ;
- Organisation mondiale du commerce ;
- Secrétariat du Commonwealth ;
- Union internationale des télécommunications ;
- Union postale universelle.

Annexe II

Liste des ressources partagées et référencées lors de la première réunion du Groupe de travail

- **Banque mondiale, base de données Global Financial Inclusion Index.** Findex contient des données provenant de plus de 140 pays, y compris des indicateurs sur le recours aux technologies financières, aux téléphones portables et à Internet pour effectuer des transactions financières (<https://globalindex.worldbank.org/>).
- **Base de données Comtrade de l'ONU.** Elle donne accès gratuitement à des données détaillées sur le commerce mondial. Elle comprend des statistiques officielles sur le commerce international et des tableaux analytiques pertinents (<https://comtrade.un.org/>).
- **CNUCED, notes techniques sur les TIC pour le développement.** Cette série porte sur les travaux de recherche et d'analyse les plus récents de la CNUCED en matière de TIC pour le développement, notamment sous la forme d'un indice du commerce électronique entre entreprises et consommateurs et de rapports méthodologiques sur la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique (https://unctad.org/en/Pages/DTL/STI_and_ICTs/ICT4D-Technical-Notes.aspx).
- **Fonds d'équipement des Nations Unies, inclusive digital economies scorecard** (tableau de bord de l'économie numérique inclusive). Cet outil permet de suivre les composantes clés d'une économie numérique inclusive (<https://ides.unctad.org/homepage>).
- **Groupe des 20, Toolkit for Measuring the Digital Economy** (Boîte à outils pour mesurer l'économie numérique). C'est une boîte à outils mettant en évidence les approches méthodologiques et les indicateurs utilisés pour suivre l'économie numérique ainsi que les principales lacunes et difficultés en matière de mesure de l'économie numérique à examiner plus avant (<http://www.oecd.org/g20/summits/buenos-aires/G20-Toolkit-for-measuring-digital-economy.pdf>).
- **OCDE, Measuring the Digital Transformation : A Road Map for the Future** (Mesurer la transformation numérique : Feuille de route pour l'avenir). Cette publication dresse la liste des indicateurs relatifs à chacun des domaines d'action présentés dans le projet « Going Digital » de l'OCDE et propose une feuille de route pour combler les lacunes du cadre de mesure actuel (<https://www.oecd.org/going-digital/measuring-the-digital-transformation-9789264311992-en.htm>).
- **Organisation mondiale des douanes, Cadre de normes pour le commerce électronique transfrontalier.** Il figure dans le dossier sur le commerce électronique de l'Organisation mondiale des douanes, à côté de documents soutenant sa mise en œuvre (<http://www.wcoomd.org/en/topics/facilitation/instrument-and-tools/frameworks-of-standards/ecommerce.aspx>).
- **Partenariat sur la mesure de la contribution des TIC au développement.** La page Internet du Partenariat, qui est hébergée par l'Union internationale des télécommunications, comprend des liens vers les manuels produits par des partenaires au sujet des statistiques sur les déchets électroniques, de l'administration en ligne, des TIC dans l'éducation, de l'accès des ménages et des particuliers aux TIC et de leur utilisation, de l'accès des entreprises aux TIC et de leur utilisation ainsi que du secteur des TIC. Elle contient également la liste principale des indicateurs des TIC du Partenariat et la liste thématique des indicateurs des TIC destinés à mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable (<https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/intracoeop/partnership/default.aspx>).

- **Statistiques de l'Union internationale des télécommunications.** La page de l'Union internationale des télécommunications comprend un choix d'indicateurs fondamentaux sur les télécommunications, l'accès des ménages et des particuliers aux TIC et leur utilisation, des documents méthodologiques, ainsi que l'Indice de développement des TIC et le Panier des prix des TIC (<https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/publications/manual2014.aspx>).
 - **Union européenne, indice relatif à l'économie et à la société numériques.** L'indice relatif à l'économie et à la société numériques est un indice composite qui est un condensé des indicateurs pertinents sur les résultats obtenus par les pays européens dans le domaine numérique et suit l'évolution des États membres de l'Union européenne en matière de compétitivité numérique (<https://ec.europa.eu/digital-single-market/en/desi>).
-